



Maître Lugdivine SANCHEZ
Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR
Avocat au barreau de MARSEILLE
50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.92.10.25 - www.jurisbelair.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN APPARTEMENT ET UN LOCAL SUR COUR

**Situés A MARSEILLE (13001),
35 Cours Franklin Roosevelt,
cadastré 806 section B 124
pour une contenance de 1 are et 60 ca.**

MISE A PRIX : 60 000 €

VISITE SUR PLACE

LE MARDI 16 SEPTEMBRE 2025 DE 09 H A 10 H.

L'ADJUDICATION EST FIXEE

LE MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025 A 9 HEURES 30 du matin
par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
25 rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Dans un immeuble situé à Marseille
13001 quartier Thiers, situé 35
Cours Franklin Roosevelt, 13001
cadastré 806 section B 124 pour

une contenance de 1 are et 60 ca.

Le lot n° 6 : soit un local au rez-de-chaussée
dudit immeuble, à usage de magasin,
Et les 157/1.000èmes indivis des parties
communes,

Le lot n° 12 : Au rez-de-chaussée de l'immeuble, débarras, W.C., cour et véranda,
Et les 67/1000 èmes indivis des parties communes.

Ce bien d'une surface **la surface au sol totale est de 124.92m² et la surface loi carrez de 76.02 m² est inoccupé.**

Le bien se compose d'une entrée, un WC, un salon, une chambre donnant sur l'extérieur par une fenêtre double PVC blanc, double vitrage, une 2ème chambre, une salle de bains, une cuisine, une cour et une pièce donnant sur la cour.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Le Syndicat des copropriétaires du 35 COURS FRANKLIN ROOSEVELT 13001 MARSEILLE, prise en la personne de son syndic en exercice, la SAS Immobilière Pujol dont le siège social est 7 avenue du Docteur Jean Fiolle, 13006 Marseille pris en la personne de son représentant légal domicilié audit siège.

CREANCIER POURSUIVANT :

Ayant pour **Maître Lugdivine SANCHEZ** Avocat associée au sein de **la SELARL JURISBELAIR,** postulant près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,

y demeurant 50, rue Breteuil 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- sur le site du **cabinet www.jurisbelair.com**

- au cabinet de **Maître Lugdivine SANCHEZ** Avocat associée au sein de la **SELARL JURISBELAIR,** 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. 04.91.92.10.25. tous les matins

- au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 24 juillet 2025

Signé Maître Lugdivine SANCHEZ
Avocat associé
de la SELARL JURISBELAIR